

**Michel PELLÉ**  
Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique  
d'Ille et Vilaine

A

**Mme Marie-Françoise HAULBERT**  
Lycée St-Sauveur  
16 place St-Sauveur  
BP 80315  
35603 REDON cedex

Rennes, le 11 janvier 2022

Madame,

Après avoir constaté que vous respectiez bien les 10 engagements incontournables, les instances de validation du Label ont examiné vos réponses aux quatre critères du référentiel.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre dossier a répondu excellentement aux questions posées, avec un taux de validation moyen pour l'ensemble des items des quatre critères de 98 % (le taux exigé pour la labellisation étant de 70 %).

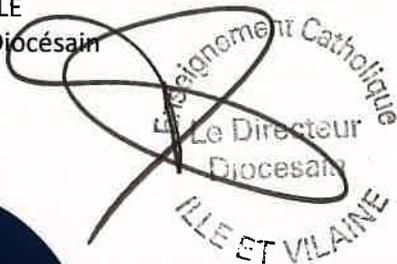
Par conséquent, le lycée St-Sauveur de Redon obtient officiellement le « **Label Ouverture Internationale** » de niveau 2 pour une durée de trois ans.

Nous joignons à ce courrier les notations ainsi que les quelques recommandations réalisées par la commission locale de validation. Cela vous permettra durant les trois années qui viennent, de conforter les points forts déjà vécus dans votre établissement.

Nous vous félicitons pour ce beau travail qui voit son aboutissement aujourd'hui. Il vous reste maintenant à mettre en œuvre la communication auprès des équipes, des parents et des jeunes afin de faire vivre le Label dans votre établissement.

Soyez assurée, Madame, de nos sentiments les meilleurs.

Michel PELLÉ  
Directeur Diocésain



Anne AUFFRET et Nathalie GIORGETTI  
Chargées de mission



L'ENSEIGNEMENT  
CATHOLIQUE  
D'ILLE-ET-VILAINE,  
UN RÉSEAU EN MOUVEMENT  
AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE  
INTÉGRALE

**L'ensemble des quatre critères a été validé à 98 %.**

Le jury souligne le plaisir qu'il a eu à lire votre dossier, tant pour la qualité rédactionnelle que pour la profusion et la richesse des annexes fournies. Félicitations !

**CRITERE 1 : Validation à 104 % grâce aux bonus appliqués**

**Vivre l'ouverture au monde dans sa diversité**

L'ensemble de la communauté éducative participe bien à l'ouverture internationale de l'établissement. Bravo pour vos idées et leur mise en œuvre.

**CRITERE 2 : Validation à 96 %**

**Développer l'apprentissage des langues, les mobilités des élèves et les relations internationales**

La commission a souligné l'existence des sections bilangues et euro tant dans l'enseignement général que technologique. Les partenariats multiples et pérennes sont une belle illustration de vos actions qui ouvrent la communauté éducative au monde.

**CRITERE 3 : Validation à 104 % grâce aux bonus appliqués**

**Favoriser l'accueil des personnes, de leurs idées et de leurs cultures**

L'accueil des Service Civiques Européens est une vraie richesse pour l'établissement.

**CRITERE 4 : Validation à 89 %**

**Soutenir la formation pour tous et accompagner les personnels dans la démarche d'ouverture à l'international**

Nous avons ici peut-être le point qui serait à travailler davantage : la formation et la mobilité des enseignants, en appuyant sur la nécessité d'impliquer aussi les personnels avec les enseignants.

Le jury s'est aussi interrogé sur la Charte Erasmus : a-t-elle été renouvelée ? Etes-vous entrés dans le nouveau programme ?